

Chronique Roubaissienne

BUREAU : 39, Rue Pauvree, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 328. — TELEPHONE

Terrible accident d'automobile

Encore un grave accident à inscrire au passé déjà si chargé des autos.
Hier matin, vers neuf heures, M. Alfred Roussel, âgé de 50 ans, rentier, demeurant rue Alfred de Musset, remontait le boulevard Gambetta à vélo. Il se trouvait entre la place de la Liberté, à vingt mètres encore de la rue Pierre Motte. Tenait sa droite, il marchait bon train mais pas excessivement vite.

Au même moment débouchait de la rue Pierre Motte, à cette allure que tout le monde connaît, une automobile conduite par M. Maurice Toulmond, de Tourcoing, et appartenant à M. Henri Wattine. Le propriétaire de l'auto voyagait avec le conducteur.

En arrivant sur le boulevard, l'auto prit ses gauches et ce qui devint arriver se produisit aussitôt.

Jeté bas de sa bicyclette, M. Roussel fut écrasé par la voiture, qui lui mit la jambe droite dans un état ployable.

Le chauffeur amaleur alors stoppa et tandis qu'il relevait le blessé, son compagnon se précipitait chez le docteur le plus proche, chez qui accourut et fut, sur le boulevard même, un premier pansement.

La jambe, nous l'avons dit, était dans un état lamentable.

L'auto ayant franchi en trois endroits différents et le docteur ne cachait pas que l'amputation deviendrait presque certainement nécessaire.

ENCORE LE VITRIOL

Hier matin, vers 9 heures et demie, Jeanne Degelas, une jeune couturière de 17 ans, demeurant rue Voltaire, 126, passait rue du Nouveau-Monde lorsque tout à coup Irma Houtekins, femme Wattine, dont le mari passe à tout ou à raison pour être l'amant de Jeanne Degelas, s'avancée vers la couturière et lui jeta la presque totalité d'un flacon de vitriol qui elle tenait à la main. Ensuite elle prit la fuite tandis que la victime du drame, très peu blessée et guère émue s'en allait porter plainte au commissariat du quartier.

La jeune déesse d'Éverbeke ne tarda pas à retrouver la vitrioleuse et lui mit la main au collet juste à temps pour éviter un autre drame.

Irma Houtekins était en effet, allée attendre son mari rue de la Paix et cherchait lorsqu'on l'arrêta à utiliser sur lui le reste du vitriol contenu dans le flacon.

Tout s'est terminé à l'amiable ou à peu près. Jeanne Degelas a retiré sa plainte. Elle a ses vêtements un peu endommagés, elle a aussi une petite, toute petite brûlure au bras, mais ce n'est rien.

Et après le procès-verbal d'usage Irma Houtekins, femme Savary, a regagné le domicile conjugal, 67, rue Vaucanson.

CHEVAL EMBALE

Hier soir, vers dix heures, le cheval de M. Hector Benoît, négociant, demeurant 78, boulevard d'Armentières, s'est emporté rue de la Gare.

Fort heureusement la rue était déserte ce qui permit d'éviter les accidents.

Le cheval a pu être arrêté par Doldique, cocher de place, Grande-Rue.

LES CHUTES

Chez Mlle et M. Deboelose frères, entrepreneurs-apprêteurs, boulevard de Bellart, Louis Prez, âgé de 26 ans, apprêteur, demeurant rue Turgot, court Saint-Joseph, 4, a fait une chute en portant un ballot de tissus.

Le docteur a relevé une entorse du pied droit, une contusion de la face inférieure de la tibia avec une plaie contuse de 13 centimètres au tiers moyen de cet os.

On croit qu'il en aura pour quatre semaines.

Dans la teinturerie-apprêtré Desreumaux frères, 45, rue du Fil-de-Soie, Lethias, âgé de 67 ans, apprêteur, demeurant rue de Flandre, a fait une chute en touchant à un ponton. Il s'est fortement blessé à la tête et au poignet droit.

LA FORTE RUADE

Jean Dekens, demeurant Fort Bataille, 23, à Mouvaux, domestique chez M. Goffin, se trouvait vers sept heures du matin dans l'écurie de son patron, occupé à donner à manger à un cheval. Pour le remonter, sans doute, le trop fringant coursier lui détacha une forte ruade, si forte qu'il se gacha une forte ruade.

TROP LOURD

Chez Blanche et Léonard, constructeurs-mécaniciens, Joseph Couls, âgé de 48 ans, manoeuvre, demeurant rue de la Guinguette, 76, soulevait un cylindre de moteur à gaz, lorsque tout à coup il ressentit un vif douleur suivie de craquement dans la région sacro-lombaire.

Le docteur qui l'a visité a constaté une entorse sacro-lombaire avec rupture ligamenteuse à droite et prescrit trois semaines de repos.

POUR LA PROPAGANDE

Le groupe Flamand Vouloit de Roubaix, organise pour le dimanche 6 juin 1930, chez le citoyen P. Devries, 110, rue de Tourcoing, à Roubaix, un grand jeu de Dames à dix, un régulateur, 20, un bon pour 25 paires de la Coopération « La Paix », 30, 5 sacs de charbon, 40, une montre en argent, 50, et de Pierre Devries et plusieurs autres lots.

Le jeu commencera de 10 heures du matin jusqu'à 7 heures du soir. Nul ne pourra prendre part au jeu s'il n'est pas porteur de son billet.

UN AVIS AUX BOUCHERS

Voici cueillis dans le nouveau règlement sur l'inspection des denrées alimentaires, les articles concernant les bouchers :

Section I. — Boucherie ordinaire. — Mesures de propreté. — Art. 77. — Les bouchers et charcutiers et tous les vendeurs de viandes en boutique comme sur les marchés publics, doivent être tenus dans un état de propreté constante et ne répandre aucune odeur malsaine ou incommode.

Les viandes et préparations manipulées de viandes et plus généralement toutes les préparations malsaines destinées à être consommées doivent être protégées efficacement des poussières et des odeurs.

Débarquement des viandes. — Art. 78. — Il est enjoint aux vendeurs de viandes de transporter les viandes et de transporter les viandes en chargeant les épaules et la tête recouvertes d'un jauge propre.

des mises à l'étal extérieur des bouchers doivent être placées de manière à ne pas gêner la circulation, ni salir les passants ou la voirie.

Etiquetage des viandes. — Art. 80. — Toutes les viandes exposées en vente chez les bouchers et sur les marchés publics doivent porter des étiquettes indiquant l'espèce de l'animal dont elles proviennent, la date, le lieu de naissance, le nom du boucher, etc.

Ces étiquettes, très lisibles et imprimées en caractères ayant trois centimètres de hauteur, au moins, doivent toujours être tenues en bon état de propreté.

Section II. — Boucherie de cheval. — Art. 81. — La viande de cheval, d'âne et de mulet ainsi qu'il est dit à l'article 10 du présent règlement doit être estampillée à l'Abattoir avant sa sortie de l'échandoir par le service de l'inspection des denrées alimentaires.

Elle ne peut être vendue que dans des établissements spécialement autorisés, à savoir : Boucherie de cheval, hippopagique, etc., présentant exactement le caractère du commerce.

Saucession de cheval. — Art. 82. — Le saucisson fabriqué avec de la viande de cheval ne peut être mis en vente qu'après avoir été soumis à la vérification de M. le Vétérinaire-Inspecteur.

Art. 83. — Le saucisson de cheval doit porter une étiquette avec cette indication très apparente : saucisson de cheval.

Art. 84. — Il est interdit de mettre en vente du saucisson de cheval fabriqué en dehors de Roubaix.

VACCINATIONS PUBLIQUES

La sixième séance de vaccinations publiques aura lieu aujourd'hui, jeudi 29 mai, de 9 à 11 heures du matin, place Notre-Dame et rue des Lignes, 17.

Les personnes qui ont été vaccinées au cours des séances précédentes sont invitées à se présenter pour la vérification des résultats de l'opération.

POUR MONTER SON MENAGE
Procès-verbal a été dressé à Marguerite Lecoutre, âgée de 42 ans, journalière, demeurant 17 rue Decroix, pour vol d'ustensils de ménage, d'une valeur de 12 fr. 50, au préjudice de Mme Duchiz, cabaretière, 140, rue Decroix.

EXCURSION A PHALEMPIN

L'excursion au bois de Phalempin qu'organise l'Amicale des Anciens Elèves de l'école de la rue des Arts, pour le dimanche 30 mai, s'annonce comme un gros succès.

130 excursionnistes en breaks, 30 en vélo sont inscrits à ce jour.

Il est vrai que la Commission n'a rien négligé pour donner le plus vif éclat à cette belle sortie. Dix musiciens forment un orchestre parfait jouent sur la parcours et conduisent à travers le bois une Farandole inédite.

Concert à midi à l'auberge du Plouck : musiciens, chanteurs, comiques, etc. — Dîner à 1 heure. — RAI champagne à 3 heures et un vin de table, le tout paraissant très bon et la journée lasserait à tous les participants un excellent souvenir.

Le départ aura lieu à 7 heures précises du matin de l'école, 150, rue des Arts. — Retour pour 10 heures du soir.

On recevra encore des inscriptions pour la sortie en vélo jusqu'à dimanche à midi, irrevocablement dernier délai.

30 ne fume que le NIL

SOCIÉTÉ MINTE DE TIR — LE TIR NATIONAL. — Tour de roulement pour le dimanche 23 mai prochain.

Reduit et 200 mètres. — Matin : le Lycée de Tourcoing, de 8 heures 1/2 à 10 heures 1/2. — Après-midi : le Lycée de Tourcoing, de 10 heures 1/2 à 12 heures.

AGENCIERS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS. — Assemblée générale annuelle, dimanche 23 mai, à 10 heures 1/4 précises du matin, grand amphithéâtre de l'école.

Ordre du jour : 1. Rapport des secrétaires des groupes. — 2. Rapport du secrétaire général administratif. — 3. Rapport de la trésorerie générale. — 4. Renouvellement partiel du bureau. — 5. Membres sortants rééligibles : MM. West, Faidherbe, Cardonnier, non rééligible, Lefèvre. — 6. Tombola gratuite.

Avant et après l'assemblée seront reçues les nouvelles adhésions de sociétaires.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 19 mai 1930

Naissances. — Julien Lejeune, rue Turgot, cour Duforest, 4. — Gérard Destonnières, rue du Château, 14. — Paul Gillot, rue des Filatures, 13. — Raymond Dubois, boulevard de Cambrai, 85. — Jeanne Loridan, rue d'Inkermann, 38. — Louis Lecomble, rue Cagnot, 11. — Arthur Vanbergen, rue de l'Ommelet, 47. — Blanche Vanderveldt, avenue Julien-Lauche.

Décès. — Adèle Bogart, 65 ans, profession, boulevard de Metz, 27, cour Willem, 2.

CROIX

CARNAVAL D'ETE. — La réunion du comité a eu lieu mardi soir chez M. Cautart, rue des Ognis. La séance est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. Vasseur, président.

Il a été décidé que le comité se chargerait de construire un char-automoteur au profit du bureau de bienfaisance, et que des troncatures seraient mises à la disposition du comité par l'administration municipale. Le cortège du lundi sera prolongé par la rue Holden jusqu'à la Verté-Rue pour revenir faire la dislocation près de l'église.

LA DUCASSE DU QUARTIER CHARLES-QUINT. — Cette ducasse aura lieu dimanche prochain, 23 courant, au grand théâtre de la rue flamboux sera organisée la veille par les habitants du quartier et une grande braderie aura lieu le lundi à deux heures après-midi.

ETAT-CIVIL. — Naissance. — Dubois Jeanne-Céline, rue d'Orn, cour Broux, 8.

WASQUEHAL

AVIS. — Les bureaux de la Mairie seront fermés aujourd'hui jeudi 20 mai, à l'exception du bureau de l'Etat-Civil, qui sera ouvert de 9 heures à 11 heures du matin.

CHIEN TROUVE.

Mme Deltremme, demeurant rue Jean-Bart, a trouvé un grand chien fox sur le boulevard Lillo-Roubaix.

WATTRELOS

Découverte d'une noyée

Hier matin, en passant à la Planchette au Beck, M. Emile Juhane, aperçut, dans l'espierre, le corps d'une femme dont le coude était retenu par un troncs d'arbre. Il appela et un marinier accourut et l'aider à retirer le cadavre et à le déposer sur la berge.

Les constatations d'usage furent faites par M. le commissaire de police et le corps fut ensuite conduit à la morgue de l'hôpital.

La malheureuse n'ayant pas été reconnue, voici son signalement :
Assez grande, les cheveux châtains, elle porte deux cicatrices au front, le nez est court, les lèvres épaisses, les oreilles petites et assez grosses. Elle portait un corsage bleu, une jupe noire, un jupon rouge, un tablier noir à dentelles, et des bottines à bouton.

Le corps ne porte aucune trace de violences.

DONNEE LE POIDS. — La commissaire de police, ayant vu passer M. Davignon, marchand de charbon, le pria de vouloir bien peser quelques sacs. Sur quinze, il en trouva quinze contenant 60 grammes de moins.

Procès-verbal a été dressé.

LANNOY

LA FRAUDE. — Les douaniers ont arrêté Anais Fiévet, âgée de 28 ans, journalière, domiciliée à Roubaix, qui tentait d'introduire en France des marchandises de contrebande.

Elle a été conduite à Lille dans la journée par les gendarmes de Lannoy.

WILLEMS.
LA FRAUDE. — Les douaniers ont arrêté Constant Parent, âgé de 27 ans, ouvrier teinturier, domicilié à Roubaix, qui tentait d'introduire en France 28 kilos de café vert, d'une valeur de 45 francs.

Il sera conduit à Lille aujourd'hui.

BAISEUX

POIVROT BRUTAL. — Mme Coraille Franquet, cabaretière, porte plainte contre Octave Tambour, âgé de 27 ans, ouvrier tannier, qui, étant en état d'ivresse et s'étant vu refuser à boire, la gratifia d'un coup de pied dans l'estomac et brisa la porte d'entrée du débit.

Tambour a passé des aveux. Il y avait du reste des témoins à les frères Desprets.

TOUFFLERS

CONSEIL MUNICIPAL. — Le conseil municipal se réunira dimanche prochain, à 11 heures précises, à la Mairie, en session budgétaire.

Ordre du jour : 1. Compte administratif, année 1929. — 2. Budget primitif 1930. — 3. Budget additionnel, année 1929. — 4. Affaires diverses. — 5. Demande d'un enfant de bien-être.

FOREST

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le conseil municipal se réunira dimanche à 9 heures et demie du matin, salle de la Mairie. Ordre du jour : Session de mai.

ETAT CIVIL DE FOREST. — Mariage. — Alphonse Gallet, journalier et Marie Delport, ménagère.

Décès. — Achille Brulios, 11 ans, hameau de Moscou.

HEM

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Emile Plat, âgé de 25 ans, ouvrier maçon, au service de M. Elecroix frères, a eu la main écrasée entre deux pierres qui lui a donné des ossements déclarés que l'incapacité de travail serait de 10 jours, sauf complications.

ETAT CIVIL DE HEM. — Naissance. — Marie Vandekerckhove, Petit Lannoy.

Décès. — Camille Goubie, 3 mois.

LEERS

RENVERSE PAR UN CYCLISTE
M. Charles Merchez, âgé de 71 ans, s'est renversé hier à l'église en suivant le traitement de la mairie, lorsque soudain, un motocycliste qui malheureusement n'avait pu prévoir ce brusque changement de direction, vint le heurter violemment et le projeter sur le pavé. Relevé par des passants, M. Merchez fut transporté à son domicile, où M. Tribou, médecin, vint lui donner des soins.

Le praticien releva des contusions d'une certaine gravité à la cuisse droite et ordonna au malheureux un repos absolu de quelques semaines.

LA FRAUDE. — Les douaniers de service ont arrêté hier, sentier Théron, Marie Calieu, âgée de 26 ans, ménagère, domiciliée à Roubaix, qui tentait d'introduire en France pour 8 fr. 10 de café belge.

Elle sera conduite à Lille aujourd'hui ainsi que ses 2 enfants en bas âge qui l'accompagnent.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Lucien Dolbecq, hameau de Lestocq, Louis Glorieux, Julien et Achille Deframerie, à Gibralier.

Décès. — Victoire Broux, 68 ans, à la Motteville, Thieffry, présenté sans vie, hameau de la Papinerie.

SAILLY

CONSEIL MUNICIPAL. — Le conseil municipal se réunira dimanche prochain, à neuf heures du matin en session de mai.

LA GREVE DES PLAFONNEURS

La grève est toujours dans une situation stationnaire. Les grévistes espèrent avoir une entrevue avec le juge de paix, le vendredi 21 courant, à 2 heures de l'après-midi.

PHARMACIENS DE GARDE

Voici la liste pour aujourd'hui à partir de midi : MM. Pruvost, 30, rue de la Cloche ; Lesage, 181, rue Faidherbe ; Basse, 59, rue de la Croix-Rouge ; Dujardin, 22, rue d'Anvers ; Deschamps, 104, rue de Menin.

TREFLE VAISSIER SAVON

MEFIEZ-VOUS DES CONTREFAÇONS

LES FÊTES DU TOUQUET

Mardi à eu lieu chez M. Naessens, cabaretier, à côté des rues du Pail et du Colporteur, une importante réunion de cabaretiers et commerçants dans laquelle a été examiné le programme des fêtes du quartier des ruelles du Touquet, de 18 à 22 heures.

Le président du comité, M. Lucien Laude, a dit qu'il avait arrêté définitivement le programme. Il fallait attendre la décision qui serait prise par l'administration municipale au sujet de la subvention qui a été demandée. Il a donné lecture de la lettre qu'il a reçue à ce sujet dans laquelle la commission municipale des fêtes (l'ancien comité des fêtes) a déclaré accepter le programme et a demandé qu'il soit inscrit au budget municipal.

M. Naessens, conseiller municipal du quartier, a expliqué bien en cette circonstance devant ses collègues du conseil municipal la cause des commerçants du quartier qu'il représente et qui est depuis longtemps privé de toute fête ; il espère que par son appui la subvention sera accordée.

Le président dit qu'il n'y a qu'à se réjouir de la marche de cette fête, car à part cinq abstentions, tous les cabaretiers et commerçants ont souscrit, c'est à dire que la fête répond aux besoins et aux désirs de tous ; elle aura donc plein succès.

L'assemblée a élu délégué et sympathique président de l'activité avec laquelle s'occupe de l'organisation de la fête.

Le comité nous informe que le cortège s'annonce comme devant être brillant, il y a déjà six sociétés musicales, acrobates, fanfare, cycliste, qui ont donné leur adhésion, ainsi que plusieurs groupes.

Les sociétés ou groupes désirant participer au cortège sont priés d'adresser leur adhésion chez M. Lucien Laude, 43, rue Touquet.

Le comité nous informe que le cortège s'annonce comme devant être brillant, il y a déjà six sociétés musicales, acrobates, fanfare, cycliste, qui ont donné leur adhésion, ainsi que plusieurs groupes.

CONCERT PUBLIC
La Fanfare « Les Intimes » exécutera le dimanche 23 mai, à 5 heures du soir, sur le kiosque de la place Thiers, les morceaux suivants : 1. Marche militaire. — 2. Fête champêtre, fantasia. — 3. Valse enfantine. — 4. La Mascotte, fantasia. — 5. Marine, ouverture. — 6. Le Vieux Zouave, polka.

ETAT CIVIL

de TOUROING du 19 mai 1930

Naissances. — Deschamps, Henri, boulevard Gambetta, 317. — Marie Henri, rue des Trois-Pierres, 257. — Médard Marie, rue du Valodrome, 63. — Caillaux René, rue de la Tossée, 172. — Longiez Mireille, rue de la Tossée, 85. — Doret, Louis, 31, rue de la Tossée.

Décès. — Lefèvre, Joseph, 31 ans, menuisier, rue Faidherbe-Léon, 4. — Thérèse Stive, 95 ans, sans profession, rue du Château-Houpin, 99. — Lefèvre, Louis, 81 ans, sans profession, rue de la Bienfaisance, 15.

LILLE

Une vieille femme écrasée
Une septuagénaires renversée par un volteur dont le conducteur tente de s'enfuir meur de ses blessures

Un terrible accident, dit affirment les témoins, s'est produit hier, rue de la Chapelle, 85. Une vieille dame âgée de 70 ans, ménagère, rue Saint-Michel, 10, traversait la rue du Sec-Armbault à hauteur du numéro 85, lorsqu'elle fut renversée par un camion conduit par un chauffeur qui, après l'avoir renversée, se mit à fuir.

La dame, très âgée, souffrait d'une entorse à la jambe et fut transportée à l'hôpital dans un état grave. Elle est actuellement sous les soins de la Clinique de la rue de la Chapelle.

Les passants s'empressèrent autour du malheureux qui portait une grave blessure au crâne et à la main, d'autres blessures et se relevèrent souffrant de violentes douleurs internes.

On le transporta dans une maison voisine où les premiers soins lui furent prodigués. Puis il fut transféré à l'hôpital de la Chapelle, où il se trouve actuellement sous les soins de son médecin.

Des passants s'empressèrent autour du malheureux qui portait une grave blessure au crâne et à la main, d'autres blessures et se relevèrent souffrant de violentes douleurs internes.

On le transporta dans une maison voisine où les premiers soins lui furent prodigués. Puis il fut transféré à l'hôpital de la Chapelle, où il se trouve actuellement sous les soins de son médecin.

Des passants s'empressèrent autour du malheureux qui portait une grave blessure au crâne et à la main, d'autres blessures et se relevèrent souffrant de violentes douleurs internes.

On le transporta dans une maison voisine où les premiers soins lui furent prodigués. Puis il fut transféré à l'hôpital de la Chapelle, où il se trouve actuellement sous les soins de son médecin.

Des passants s'empressèrent autour du malheureux qui portait une grave blessure au crâne et à la main, d'autres blessures et se relevèrent souffrant de violentes douleurs internes.

On le transporta dans une maison voisine où les premiers soins lui furent prodigués. Puis il fut transféré à l'hôpital de la Chapelle, où il se trouve actuellement sous les soins de son médecin.

Des passants s'empressèrent autour du malheureux qui portait une grave blessure au crâne et à la main, d'autres blessures et se relevèrent souffrant de violentes douleurs internes.

On le transporta dans une maison voisine où les premiers soins lui furent prodigués. Puis il fut transféré à l'hôpital de la Chapelle, où il se trouve actuellement sous les soins de son médecin.

Des passants s'empressèrent autour du malheureux qui portait une grave blessure au crâne et à la main, d'autres blessures et se relevèrent souffrant de violentes douleurs internes.

On le transporta dans une maison voisine où les premiers soins lui furent prodigués. Puis il fut transféré à l'hôpital de la Chapelle, où il se trouve actuellement sous les soins de son médecin.

Des passants s'empressèrent autour du malheureux qui portait une grave blessure au crâne et à la main, d'autres blessures et se relevèrent souffrant de violentes douleurs internes.

On le transporta dans une maison voisine où les premiers soins lui furent prodigués. Puis il fut transféré à l'hôpital de la Chapelle, où il se trouve actuellement sous les soins de son médecin.

Celui qui se sert du fer...

Un boucher, M. D..., demeurant rue Solferino, était occupé mercredi vers 8 heures et demie du matin, aux Halles, à charger de la viande sur un véhicule, lorsque soudain, il se fit une piqure à l'abdomen avec un couteau qui portait.

Peu gravement blessé heureusement, le boucher, après avoir été pansé, a pu continuer à vaquer à ses occupations.

CHUTE MALHEUREUSE

En vaquant à ses occupations, mardi après-midi, dans sa maison située cité Météor, rue du Transvaal, une ménagère, Mme François, âgée de 26 ans, a fait une chute si malheureuse qu'elle s'est assez sérieusement blessée au ventre.

Un docteur appelé à lui, prodigua des soins, jugeant son état assez grave, la fit conduire et admettre d'urgence à l'hôpital de la Charité.

UN CHIEN HARCNEUX

En compagnie de petits camarades, le jeune Jean Bulens, écolier, âgé de 7 ans, prenait ses devoirs devant 7 heures du soir, à proximité du domicile paternel, boulevard Montebello.

Un chien mouqué, très contrarié sans doute, vint à passer, excita sa mauvaise humeur sur le petit Bulens, et le mordit au bras droit. Le blessé, de l'enfant, ne pouvant résister, se mit à crier.

Quant au chien, le policier le rechercha pour le soumettre à l'examen d'un vétérinaire.

LA COLERE EST MAUVAISE

Après avoir consulté pendant plusieurs heures le cadavre de sa pendule, Mme Adolphe Picard, 25 ans, habitant 27, rue de Beaume, trouvant vers 3 heures du soir, hier, que son époux était en retard pour le repas, résolut de se mettre à sa recherche.

En passant en face de l'estaminet Jouvenot, situé au numéro 75 de sa rue, elle entendit la voix de son mari.

A coup de vent, elle entra dans le cabaret, et aperçut son seigneur et maître attablé avec plusieurs camarades, devisant joyeusement.

Très courroucée, elle reprocha sa longue absence au retardataire qui refusa de sortir. C'est alors que la cabaretière, craignant une scène conjugale dans son établissement, mit à la porte l'épouse en colère.

Cette dernière, furieuse, se jettant offensée se décida à prendre une éclatante revanche. Lancer son poing mignon dans l'une des vitres de la porte du cabaret, elle la fit voler en éclats.

Malheureusement, en se vengeant elle se blessa si sérieusement à l'avant-bras droit que Mme Picard dut recevoir les soins d'un docteur appelé en hâte, qui s'empressa d'arrêter l'hémorragie abondante qui s'était déclarée.

TOMBE DE TRAMWAY

Mercredi vers 9 heures un quart, un écolier, le jeune Daniel Debruyne, âgé de 12 ans prenait place, rue Esquermoise, sur la plateforme du car O, numéro 526 qui devait le reconduire vers son domicile, 57, avenue Potliet à Lambersart.